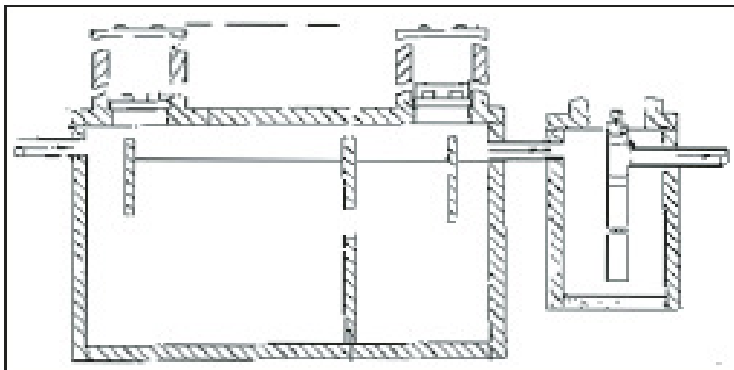


LE PRÉFILTRE

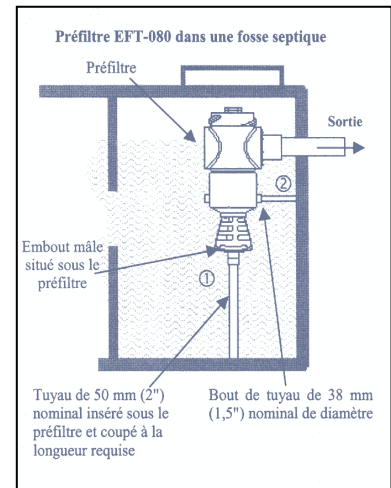
Le préfiltre offre une protection additionnelle contre le colmatage des dispositifs de traitement en interceptant les solides « à flottabilité neutre » qui ne peuvent décanter ou les solides qui sont remis en suspension suite à des pointes hydrauliques. **L'installation du préfiltre n'est pas obligatoire. Toutefois, il doit être installé lorsqu'un système de traitement est construit avec un système de distribution sous faible pression.** Depuis le 1^{er} janvier 2009, toutes les fosses septiques fabriquées selon la norme NQ 3680-905 ont obligatoirement comme dispositif de sortie un préfiltre.

Il est recommandé de laver le préfiltre au minimum une fois par année avec l'aide un boyau d'arrosage afin d'enlever les résidus colmatés.

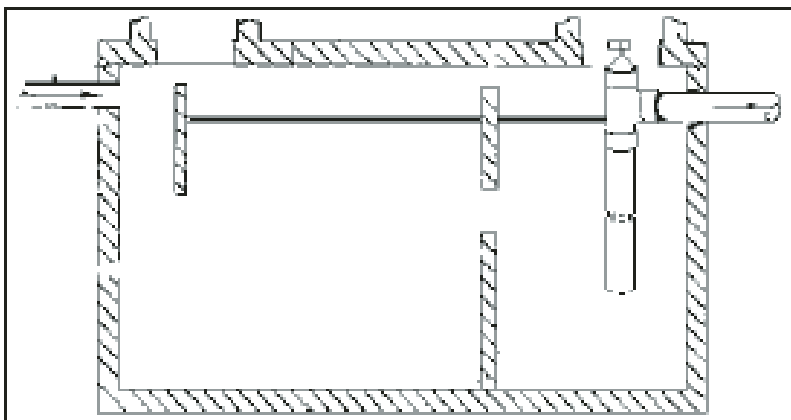
Préfiltre installé en aval d'un système de traitement primaire



Source : www.mddelcc.gouv.qc.ca

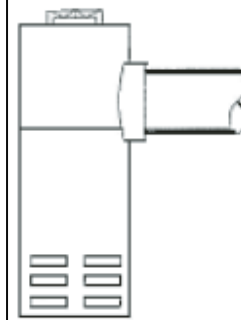


Préfiltre intégré dans une fosse septique

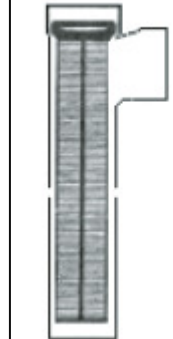


Source : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Préfiltre à plaques



Préfiltre à tamis



Source : www.mddelcc.gouv.qc.ca